

Réaliser ses déclarations fiscales : TVA et revenus

Objectifs

Maîtriser le fonctionnement de la fiscalité agricole et des activités annexes (mécanismes TVA, micro fiscal/réel, BA/BIC, crédit d'impôts) et des nouvelles lois fiscales, Être capable de réaliser ses déclarations fiscales, et remplir les formulaires

Enjeux

Certains agriculteurs nous ont sollicités pour réaliser une journée pratique portant sur les déclarations TVA et de revenus. D'autre part, les agriculteurs ont besoin de connaître plusieurs nouvelles lois sur la fiscalité pour être à jour de leurs démarches et déclarations administratives, et pour gérer leur entreprise : téléprocédure, nouveaux taux de TVA, nouvelles normes de facturation...

Contenu

Maîtriser le fonctionnement de la TVA et les mécanismes de déclaration

Maîtriser les nouveautés fiscales en matière de TVA

Être capable de réaliser sa déclaration TVA

- Connaître les taux
- Savoir identifier la TVA collectée, la TVA déductible
- Savoir faire la différence entre TVA sur biens et services et TVA sur immobilisation
- Comprendre le traitement de la TVA sur immobilisation
- Apprendre à calculer la taxe ADAR
- Apprendre à lire le formulaire, comprendre où le renseigner, savoir vérifier
- Apprendre à traiter la TVA déductible sur immobilisation avant installation
- Savoir quand déclarer la TVA par rapport à la date de facture
- Savoir réaliser la déclaration sur internet

Maîtriser le fonctionnement des différents régimes fiscaux

Maîtriser les nouveautés fiscales en matière de déclaration du revenu : micro BA, taux d'imposition...

Être capable de réaliser ses déclarations de revenus

- Comprendre à quel régime fiscal appartiennent les activités pratiquées : bénéfices agricoles micro ou réel, bénéfices commerciales, Micro BIC, BNC
- Comprendre le mode d'imposition des différents régimes
- Apprendre à renseigner la déclaration de revenus et complémentaires
- Apprendre à renseigner les formulaires de crédit d'impôt
- Apprendre à renseigner la déclaration de revenu MSA

Bilan de la formation : évaluation, tour de table

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 29/08/2018

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) /

Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements

Responsable de stage : Anne-Sophie Robast

addearg.formation@gmail.com

ADEAR Gard

26 rue Centrale

30190

Saint Geniès de Malgoirès

Tel. 04 66 63 18 89

N° d'organisme de formation :

91300280330

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac le midi

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

06 sept 2018

Addearg 26 rue Centrale

Anne-Sophie Robast, animatrice ADDEARG

Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)